



12 avril 2010

Le Dossier des RETRAITES : c'est parti...

Jean-Claude MAILLY: « Plus qu'un début de CONCERTATION, il s'agissait d'un début de CONFRONTATION »

Le Secrétaire Général de FORCE OUVRIERE conduisait une délégation reçue ce lundi 12 avril par le ministre du Travail, Eric WOERTH, au lancement des consultations formelles sur le dossier des retraites.

FORCE OUVRIERE a ouvert la série des consultations que le gouvernement a engagées sur les retraites. Le ministre du Travail, Eric WOERTH confirme sa volonté de présenter un document d'orientation à la mi mai pour un avant projet de loi sur les retraites dès la mi juin. Le projet de loi serait bien examiné en Conseil des ministres durant la première quinzaine de juillet pour être déposé à l'Assemblée nationale à la mi septembre. Il entend aussi traiter de la pénibilité et de l'emploi de seniors et plus spécifiquement des régimes de la Fonction Publique.

Partisan de la clarté, Jean-Claude MAILLY, qui conduisait la délégation de FO, a réaffirmé au ministre que la confédération n'acceptera pas un nouvel allongement de la durée de cotisation et, démonstration à l'appui, que 40 ans c'est déjà trop ! Tout comme il est inenvisageable de toucher à l'âge légal de la retraite à 60 ans, *casus belli* pour FORCE OUVRIERE.

FORCE OUVRIERE a aussi réaffirmé sa détermination à préserver le système par répartition, ainsi que le Code des pensions de la Fonction publique.

Jean-Claude MAILLY a démontré qu'en agissant sur le financement, comme l'explique FO depuis des semaines, l'équilibre de nos régimes peut être atteint et maintenu durablement, au prix d'une véritable réforme fiscale notamment : tous les revenus doivent y contribuer; l'assiette de la CSG doit être revue et l'on doit taxer davantage les revenus des capitaux.

FORCE OUVRIERE a une nouvelle fois dénoncé les nombreux cadeaux fiscaux accordés ces dernières années (bouclier fiscal, exonérations de cessions d'actifs...).

FORCE OUVRIERE n'exclut pas une augmentation des cotisations d'assurance vieillesse si cela est nécessaire.

La délégation FORCE OUVRIERE a rappelé qu'elle était mandatée pour bloquer cette contre-réforme, s'il s'agit de toucher d'une manière ou d'une autre à l'âge ou à la durée.